|  |  |
| --- | --- |
|  | Forum Africain pour la Gouvernance de l’Internet FGI-Af 2015 |

**Cahier de Charges pour abriter le 4ème Forum de la Gouvernance de l'Internet en Afrique (FGI-Af 2015)**

**1. Historique**

**1.1 Introduction**

Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) est une plate-forme pour un dialogue multi-acteurs sur les questions actuelles et celles émergentes de politique sur les écosystèmes de gouvernance de l'Internet. Le forum vise à favoriser la durabilité, la robustesse, la sécurité, la stabilité et le développement de l'Internet, par conséquent facilitant le développement de contenu et l'accès à l'information et aux connaissances. La contribution de l'Afrique au Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) a conduit à la création du Forum de la Gouvernance de l'Internet en Afrique (FGI-Af) en septembre 2011.

**1.2 Le Forum de la Gouvernance de l'Internet en Afrique**

Des initiatives sous-régionales sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) existent présentement dans toutes les cinq régions africaines. Afin de mettre ensemble les initiatives nationales et régionales pour promouvoir les questions liées à la gouvernance de l’Internet sur le continent, il y avait un fort besoin de création d'un Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique (FGI-Af). En conséquence, le FGI-Af fut convoqué par les FGI sous-régionaux en coopération avec la Commission de l'Union africaine (UA) et la Commission Economique de l’ONU pour l’Afrique (CEA) lors du 6ème FGI à Nairobi, Kenya. Le FGI-Af a été inauguré le 30 septembre 2011.

**1.3 Les événements du forum africain**

Suite à une demande de manifestation d’intérêts lancée par le secrétariat du FGI-Af, qui était abrité par la CEA jusqu’en 2014, les différentes sessions du forum africain ont été organisées avec succès par :

* L’Egypte du 2-4 octobre 2013 ;
* Le Kenya du 23-26 octobre 2013 ; et
* Le Nigeria du 10 au 12 juillet 2014.

Le 3ème forum africain devrait être organisé entre la mi-juin et la mi-octobre 2015 dans un État membre.

Compte tenu du nombre important de pays ayant montré leur intérêt pour accueillir le quatrième forum africain, le secrétariat tient à faciliter la sélection du pays hôte du quatrième FGI-Af et invite les pays à soumettre des manifestations d'intérêt au secrétariat du FGI-Af selon les directives ci-dessous.

**2. Le FGI-Af**

Le secrétariat du FGI-Af est abrité par la Commission de l’UA à son siège d'Addis-Abeba, en Ethiopie. Le site web du forum est : http://afigf.org/. La 4ème conférence du forum sera organisée conjointement par l’UA et la CEA.

**2.1 Les principaux objectifs du FGI-Af**

Le FGI-Af vise à être une plate-forme pour une discussion inclusive multilatérale, multi-parties prenantes et multilingue sur les questions pertinentes à l'Internet en Afrique en général et les questions de gouvernance en particuliers. Les objectifs spécifiques sont :

* Accroître la sensibilisation et le renforcement des capacités sur la gouvernance de l'Internet pour les utilisateurs africains pour que toutes les parties prenantes soient bien préparées pour la contribution et l'interaction.
* Veiller à ce que les préoccupations de l'Afrique soient prises en compte dans le processus du FGI.
* Mettre en place un processus africain coordonné pour traiter des questions de gouvernance de l'Internet sur ​​le continent.
* Renforcer le modèle de dialogue entre des acteurs multiples pour la gouvernance de l'Internet en Afrique à travers des forums régionaux et nationaux.
* Assurer une représentation multi-parties prenantes de toutes les régions du continent.
* Faire en sorte que tous les pays prennent part aux processus régionaux et lancent / renforcent leurs processus nationaux.
* Faciliter les échanges et les interactions nationales et régionales entre les pays et les régions du continent.
* Faciliter la participation des acteurs africains au FGI-Af et autres forums de la gouvernance de l'Internet régionaux et nationaux appropriés.
* Promouvoir l’accès à l’information et aux connaissances.
* Promouvoir le développement du contenu et l'utilisation des langues africaines dans le cyberespace.

**2.2 Le Bureau du FGI-Af**

Le bureau est composé des 5 organisateurs actuels du FGI régional ou leurs représentants.

**3. Manifestations d’intérêt pour abriter le 4ème Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique (FGI-Af)**

* 1. **Eligibilité et critères pour la soumission des manifestations d'intérêt**
* Doit être un pays africain.
* Le point focal doit être un ministère en charge des Technologies de l’Information et de la Communication.
* Doit avoir un processus national du FGI en place, où toutes les parties prenantes prennent part.
* Le pays doit offrir un hébergement gratuit (chambre et petit déjeuner) dans un hôtel d’au moins 4 étoiles pour un minimum de cinquante (50) participants internationaux.
* Le pays hôte doit offrir de l'eau, 2 pauses café et un repas par jour à tous les participants au cours des événements préparatoires et pendant la conférence.
* Le pays hôte doit faciliter les visas d'entrée pour tous les participants, doit fournir gratuitement des services de protocole et de transport local de l'aéroport aux hôtels et des hôtels vers le lieu de la conférence.
* Le pays hôte doit offrir des facilités pour les événements préparatoires et la conférence principale, y compris des salles de réunion, et l'interprétation du français à l'anglais et de l'anglais vers le français. Le pays hôte peut fournir l’interprétation vers toute autre langue s’il le désire.
* Le pays hôte doit fournir un accès à l’Internet haut débit dans la salle de conférence et à l'hôtel qui est choisi pour accueillir les 50 participants internationaux.
* Le pays hôte doit promouvoir l'événement à travers les médias traditionnels et modernes.
* Le pays hôte doit s'assurer que l'accès à la conférence est gratuit et ouvert à toutes les parties prenantes.

**3.2 Soumission de l'offre (manifestation d'intérêt)**

La soumission des offres devra se faire à travers l'adresse e-mail suivante: [YedalyM@africa-union.org](mailto:YedalyM@africa-union.org). Une fois qu'un pays est pré-sélectionné, un accord devra être signé entre le ministère en charge de l'organisation de l'événement et la Commission de l'Union Africaine.

**3.3 Annonce des résultats des offres**

Le résultat de la sélection du pays hôte sera annoncé à la mi avril-2015.

* 1. **Dates pour l’organisation du 4ème FGI-Af**

Le quatrième FGI-Af aura lieu pour une durée de trois jours, incluant les événements pré-conférence, entre la mi-juin et la mi-octobre 2015. Les dates exactes seront déterminées conjointement par le secrétariat FGI-Af et le gouvernement hôte et seront notifiées à temps aux parties prenantes.

* 1. **Date limite de soumission des offres**

La soumission des offres doit être reçue par le secrétariat FGI-Af au plus tard le 30 mars 2015. Toute proposition envoyée après cette date ne sera pas prise en considération.

Pour de plus amples informations et pour toutes questions, prière de contacter le secrétariat du FGI-Af à l’adresse e-mail indiquée ci-dessus.